

Technopole agroalimentaire

#### COVID-19

## SAINT-HYACINTHE RELANCE SON FONDS D'AIDE D'URGENCE

Diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 31 mars 2020 — La Ville de Saint-Hyacinthe relance son fonds d'aide d'urgence afin de soutenir financièrement les organismes communautaires qui aident les citoyens les plus vulnérables. Elle y a versé la somme de 10 000 \$, tout comme la Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe. L'Évêché de Saint-Hyacinthe y a également contribué. Ce fonds est administré par un comité formé de représentants de la Ville, du Centre de Bénévolat de St-Hyacinthe et du CISSS de la Montérégie-Est qui vont utiliser ces sommes pour répondre aux besoins alimentaires les plus urgents.

« Le message que je lance, aujourd'hui, s'adresse à tous nos citoyens qui ont été relativement épargnés financièrement par cette crise. Si vous avez encore un salaire, je vous invite à contribuer au fonds d'aide géré par la Ville. De la même manière, j'invite les rares entreprises qui n'ont pas été trop touchées par la crise et celles qui le peuvent à faire leur part en y contribuant aussi. Évidemment, ce n'est pas le moment de faire une guignolée en circulant d'une porte à l'autre. Alors nous avons opté pour une formule plus virtuelle en vous invitant à contribuer sans à vous déplacer », a demandé le maire Claude Corbeil.

Pour contribuer à ce fonds, les citoyens peuvent simplement mettre à la poste un chèque libellé à l'attention du *Fonds-sinistres de la Ville de Saint-Hyacinthe* et l'envoyer au 700, av. de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2. Il est également possible d'y contribuer par le biais d'un virement Interac en ligne auprès d'une institution financière. Exceptionnellement, il sera impossible de contribuer à ce fonds en se présentant dans l'un des points de services de la Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe ni à l'hôtel de ville. Toute l'information au sujet des transactions est disponible au www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/coronavirus.

#### Services d'aide

« Je lance aussi un message à nos citoyens qui traversent une période très difficile sur le plan financier, mais aussi à bien d'autres niveaux. N'hésitez pas à demander de l'aide, que ce soit en allant dans une banque alimentaire ou encore en appelant pour obtenir du soutien psychologique. C'est normal de se sentir dépassé par la situation et, pour certaines personnes, un coup de main extérieur peut s'avérer nécessaire. En cas de stress, d'anxiété ou de dépression liés à la COVID-19, vous pouvez appeler le 1 877 644.4545 pour obtenir de l'aide.

De la même manière, j'invite tous les Maskoutains à faire preuve de solidarité pour aider vos proches, de loin bien sûr, mais peut-être aussi un voisin âgé et seul ou une famille plus vulnérable. C'est le temps de se serrer les coudes et de penser bien sûr à soi, mais aussi aux autres ».

#### Merci aux bénévoles

« La semaine dernière, j'ai invité les Maskoutains de moins de 70 ans à faire un peu de bénévolat et la réponse a été exceptionnelle. Le centre de bénévolat a reçu de nombreuses candidatures. Je vous remercie pour votre solidarité ».





### Aide aux entreprises

« J'aimerais également lancer un appel à nos entreprises locales qui sont très résilientes et débrouillardes en ce moment. Certaines d'entre elles offrent des services essentiels et sont débordées. Je pense, par exemple, au volume des livraisons qui a augmenté de façon importante. Si vous avez besoin d'un coup de main pour obtenir des ressources additionnelles ou pour combler certains besoins logistiques ou matériels, communiquez avec l'équipe de Saint-Hyacinthe Technopole au 450 774.9000. Elle est disponible et a tout un réseau de contacts et de ressources pour vous accompagner. L'organisme est bien présent sur le terrain et a déjà mis à la disposition de plusieurs entreprises des solutions efficaces et créatives ».

### **Achat local**

« Je réitère également, à l'ensemble de nos citoyens, qu'il est plus important que jamais d'encourager l'achat local. Plusieurs commerces sont encore ouverts, avec les mesures de précaution qui s'imposent et offrent des services de livraison. Vous pouvez consulter le site de la Société de développement du centre-ville de Saint-Hyacinthe et celui de Saint-Hyacinthe Technopole pour avoir de l'information à ce sujet ou tout simplement appeler vos commerçants pour valider ».

# Séances publiques

Le lundi 6 avril se tiendra la deuxième séance publique du conseil municipal à huis clos. Pour remplacer la traditionnelle période de questions à laquelle participent habituellement des citoyens, un formulaire a été mis à leur disposition en ligne au www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/seances-publiques. Le dépôt des questions peut se faire jusqu'à midi le jour de la séance. Cette nouvelle formule sera en vigueur aussi longtemps que les séances seront à huis clos. Les questions seront posées lors de la séance qui est toujours diffusée en direct sur NousTV et disponible dès le lendemain sur le site Internet de la Ville.

### **Quelques rappels**

Le transport collectif local est gratuit et l'horaire est allégé. Les services offerts de 18 h à 22 h, les jeudis et vendredis, sont suspendus sur tous les circuits locaux, tout comme la ligne de la ligne de taxi collectif vers le parc Les Salines. Le service doit être utilisé uniquement pour les déplacements essentiels.

Les activités et les événements sont suspendus jusqu'au 1<sup>er</sup> juin sur le territoire. Pour la période d'inscription aux camps de jour, il est encore trop tôt pour s'avancer.

Les cloches de dons de vêtements usagés sont fermées jusqu'à nouvel ordre. Vous restez sagement à la maison, vos sacs de vêtements aussi.

Évitez de jeter des lingettes désinfectantes, des gants ou encore des essuie-tout dans les toilettes. Vous ne voulez certainement pas avoir de refoulement d'égout en ce moment ni briser l'équipement de l'usine de traitement des eaux usées.

## Pour en savoir plus...

La population est invitée à consulter la page dédiée au coronavirus sur le site Internet et les médias sociaux. Au besoin, le système d'alertes municipales sera utilisé. Les citoyens peuvent s'y inscrire en tout temps.



- 30 -

Source: Direction des communications

450 778.8304